



Toute l'actualité
sur le portail
www.arleux.fr

De Vous à Nous



Informations municipales - N° 240 - Janvier 2017



La deuxième vie du foyer Val de la Sensée se construit



En mai dernier, les résidents du foyer Val de la Sensée ont emménagé rue des blongios dans des bâtiments flambants neufs, bien plus fonctionnels et adaptés à la prise en charge des différents types de handicaps liés au grand Âge. Désormais inoccupée, la grande bâtisse de l'allée Pierre Wautriche a été cédée par le groupe Floralys au Centre Communal d'Action Sociale de la Commune d'Arleux (CCAS), propriétaire du terrain. **La mise en sécurité du bâtiment effectuée, l'enjeu est désormais de taille: requalifier la structure idéalement située au centre de la Commune en un espace de vie sociale intergénérationnelle.**

Le rez-de-chaussée pourrait rapidement revivre avec le transfert du restaurant scolaire actuellement situé derrière l'église, salle Ozanam. Il faut bien dire qu'avec un nombre

toujours plus important d'enfants, l'espace est devenu trop petit et il ne permet pas la mise en place de formule plus actuelle comme pourrait être le self.

A côté, de multiples services et activités pourront très vite y prendre place. D'une vaste consultation lancée voilà quelques mois, des projets ont émergé et des bénévoles se sont manifestés. Des activités et ateliers voient maintenant le jour pour, à terme, faire vivre ce beau projet.

En 2017, vos élus travailleront pleinement à reconfigurer les lieux et à mettre en place l'opérationnalité. A n'en pas douter, 2017 sera encore une année de réalisations. Espérons qu'il en sera de même pour vous et vos proches et votre équipe municipale formule, à chacune et chacun d'entre vous, des vœux d'excellente année.

Animations sociales du futur Espace de Vie Sociale

Les ateliers mis en place ces derniers mois par le Centre Communal d'Action Sociale préfigurent les activités qui intégreront, avec d'autres, la planification du futur Espace de vie Sociale. Leur réussite démontre la capacité de la Commune à fédérer les énergies. Un grand bravo aux animateurs qui s'y investissent, pour la plus part bénévolement.



Atelier de cuisine en famille



Atelier d'Arts Plastiques



Atelier de scrapbooking



Prochainement, un temps de détente Zumba sera proposé le mercredi de 19h15 à 20h15, grâce à Karine, professeur de Zumba. **Renseignements et inscriptions en mairie au 03 27 94 37 37.**

Activités proposées

- Atelier cuisine, un jeudi matin par mois de 9h à 12h et, en famille, un mercredi par mois de 10h à 12h ;
- Atelier scrapbooking animé bénévolement par Thérèse, un vendredi sur deux de 14h à 16h30 (2€ par atelier) ;
- Atelier arts plastiques animé bénévolement par Monique, un mercredi sur deux de 10h à 12h pour les enfants et un jeudi sur deux de 18h à 20h pour les adultes (2€ par atelier)
- Atelier parents/enfants, un mercredi par mois de 10h à 12h animé par une Éducatrice de jeunes enfants

Premier Noël des résidents dans leurs nouveaux murs

Désormais dans leurs nouveaux murs rue des blongios, les résidents et l'ensemble du personnel prennent leurs marques. Le premier Noël a été dignement fêté en présence de **Damien Vandorpe**, directeur général délégué de Floralys . A chacun des 52 résidents, la municipalité a également tenu à manifester toute sa sympathie en remettant un colis adapté, fort apprécié.



Ecole de foot



A l'Olympique Senséen, les jeunes sont suivis de près et un premier livret de suivi vient d'être mis en place par Jérémy Degand. Il permettra de suivre l'évolution des enfants des U8 aux U13, période où ils sont en école de foot. Les tests, pour l'essentiel constitués de parcours de conduite de balle, de tests de vivacité et de tests de jonglage, seront régulièrement proposés, en début et en fin d'année et les résultats retranscrits. L'objectif est à la fois de suivre l'évolution des jeunes mais aussi de voir comment être encore plus efficace.

Séjour ski en Haute-Savoie

En partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, la Commune propose un séjour ski à Combloux, en Haute-Savoie, du 11 au 19 février 2017 pour les arleusiens âgés de 6 à 16 ans (avec priorité aux élèves des écoles primaires). Les enfants participeront à des séances de ski encadrées par des moniteurs de l'Ecole de Ski Français mais aussi à des sorties, à la patinoire par exemple, et à des veillées quotidiennes. Les repas adaptés aux sports d'hiver seront préparés sur place par l'équipe de cuisine. Renseignements et inscriptions en mairie (attention, nombre limité de places).



Nouvelles inscriptions aux écoles

La prochaine rentrée scolaire se prépare et les nouvelles inscriptions se prennent dès maintenant, aux écoles François Noël et Bouly Richard. Sont particulièrement concernés les enfants nés en 2015 ou avant, également ceux qui pourraient arriver en cours d'année. Les parents doivent se présenter à l'école munis d'une photocopie du livret de famille et du carnet de santé.

- pour **l'école Bouly Richard**, le samedi 4 mars de 11h30 à 12h30 ou le lundi 6 mars de 16h15 à 17h30 ; en cas d'impossibilité, se faire connaître au plus vite auprès de la directrice au 03 27 94 37 31;

- pour **l'école François Noël**, le mardi jusqu'au 1er mars à 8h30 ou à 13h45 ; en cas d'impossibilité, se faire connaître au plus vite auprès du directeur par téléphone au 03 27 99 60 01.



Ecole Bouly Richard, grand rue



Ecole François Noël, avenue de la gare

De l'ail au cirque



Photo souvenir avant de rentrer dans l'immense chapiteau

Le 9 décembre 2015, le comité de la foire à l'ail fumé avait planifié, pour ses bénévoles et leurs enfants, une sortie à Paris au cirque Pinder. Les effroyables attentats qu'a connus la capitale avaient conduit à l'annulation du déplacement.

L'idée n'a pas été oubliée et une nouvelle programmation fut faite le dimanche 8 janvier 2017, toujours en partenariat avec la Confrérie de l'Ail Fumé et la République de Montmartre avec qui la Commune est désormais jumelée. Petits et grands ont pleinement profité de numéros de très, très grande qualité. A noter que des places avaient été réservées aux bénéficiaires de l'Épicerie Sociale du CCAS.

Record de pêche battu

Sébastien Ferron Milon est un passionné de la pêche qui, demeurant à Waziers, a eu, à Arleux, la surprise de faire une sacrée touche en décembre dernier, le 20 vers 17 heures : un sandre de 1,02 m pour 9,12 kg. L'association de pêche, l'Arleusienne, est fière de ce record constaté au magasin de pêche. Sébastien n'est, pourtant, pas un adepte des records. Il n'a pas de secteur favori pour pratiquer sa passion, seul ou avec son oncle ou son beau-père tous deux arleusiens, près du silo, face à la gare ou ailleurs. Pour lui, un simple leurre souple tête plombée de 7 g convient à ces endroits.



Bravo Sébastien !

Coureurs et canicrossseurs réunis



Bruno Vandeville, Adjoint au Maire, représentait la municipalité

Comme le prouve la présence de plus d'une centaine de personnes au moulin lors de l'assemblée générale, la dynamique autour de Benoit Delaplace perdure. Le club est actif et la liste des courses et épreuves où ses membres, coureurs à pied ou canicrossseurs, sont présents est impressionnante. Son président insiste toutefois volontairement sur le recul à avoir face aux podiums : pour lui, l'essentiel doit être de maintenir une bonne forme physique. Pour étayer son propos, il invite chacun à se replonger dans la charte de l'association, ceci pour garder l'esprit d'entraide et de cohésion. A trop grossir, le club pourrait perdre son âme et Benoit Delaplace affirme qu'il se montrera vigilant.

Le sérieux de l'association est reconnu et le canicross organisé annuellement, cette année le 4 juin, devient une épreuve sélective pour le championnat d'Europe qui se tiendra en Italie. Après la présentation du bilan financier, le bureau de l'association a été modifié : Thérèse Leblanc devient secrétaire, Thierry Amand et Florentine Raison l'intègrent respectivement pour s'occuper de la logistique et de la communication. La réunion s'est, comme de coutume, achevée par la distribution de quelques présents mais aussi le partage de galettes.

➔ Infos sur <http://www.asla59.fr>



L'association VMEA tenait aussi son Assemblée Générale au moulin avec dégustation de la galette

Travaux de la CAD



Afin de limiter les déversements au milieu naturel via les déversoirs d'orage situés rues du Bias, du 8 mai et chemin des bizelles lors d'une pluie, la Communauté d'Agglomération du Douaisis va procéder à la réalisation de travaux d'assainissement courant Février et pour une durée de 4 mois.

Un bassin de stockage enterré d'une capacité de 550m³ sera créé sur des parcelles communales au droit du croisement du chemin des bizelles et de la rue du bias, pour reprendre les premières eaux de pluies. Le diamètre du collecteur des eaux usées entre la station d'épuration et le futur Bassin enterré mais aussi entre le n°44 rue du bias et le futur bassin, sera augmenté en passant de 200 mm à 300 mm. Une nouvelle conduite de refoulement de diamètre 280 mm sera posée dans le chemin de halage entre la rue du 8 mai 1945 et le futur bassin.

Pendant les travaux, la circulation et le stationnement seront modifiés suivant l'avancement du chantier.

Travaux de Norvège



Les bailleurs s'engagent dans la rénovation énergétique de leurs logements. A la résidence de la Fabrique, les travaux d'isolation des façades des appartements ont été entrepris. De sérieuses économies seront désormais faites.

A noter que les particuliers peuvent en faire de même, pour faire baisser la facture d'énergie mais aussi pour un meilleur confort dans la vie de tous les jours.

Un soutien financier est même possible, il suffit pour cela de se rapprocher de la Communauté d'Agglomération du Douaisis (CAD) qui pilote les aides financières de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et du Conseil Régional des Hauts de France.



A l'école Bouly Richard

Pour éviter qu'un enfant ne puisse se blesser en tentant une quelconque manoeuvre sous la grille, l'entrée de secours de l'école Bouly Richard a été abaissée de quelques centimètres.



Un nouveau sèche linge si utile en école maternelle a été acquis et installé à l'école Bouly-Richard



Les espaces naturels de notre commune sont très nombreux. Leur entretien représente une charge de travail importante, tant en été qu'en hiver où les services communaux engagent l'élagage, parfois de manière impressionnante comme sur la photo au stade Jacques Noël.

Au hasard des balades, peut-être êtes-vous tombés sur cette magnifique sculpture près du deuxième port à bateaux, rivière du moulin. Elle émane d'un employé communal talentueux, Frédéric Bajoux. Il récidive, avec toujours autant de perfection et de souci du détail, puisqu'il nous avait déjà proposé une autre sculpture.



CHANGEMENTS 2017

Fermeture de l'Office du Tourisme



Au 1^{er} janvier 2017, la loi NOTRe conduit au transfert de la compétence tourisme à la Communauté d'Agglomération. La ville d'Arleux n'a donc plus la compétence et se doit de fermer son Office de Tourisme du Moulin. Seul l'Office de Tourisme de Douai reste ouvert en attendant la mise en place d'une stratégie communautaire au cours du premier semestre.

Interdiction des pesticides

La loi de transition énergétique pour la croissance verte a avancé l'échéance d'interdiction des pesticides pour l'entretien des espaces verts et promenades accessibles ou ouverts au public et relevant du domaine public.

Il est désormais interdit pour la Commune d'utiliser des produits phytosanitaires pour entretenir les parcs, les jardins publics et la voirie. Notre Commune avait anticipé et privilégiait déjà les traitements mécaniques, certes plus difficiles.

Port du casque pour les enfants

Pour la sécurité des enfants, à partir du 22 mars 2017, le port d'un casque certifié deviendra obligatoire pour les enfants à vélo de moins de 12 ans qu'ils soient conducteurs ou passagers. Le décret relatif à cette proposition est paru le 22 décembre 2016 au Journal officiel et prévoit donc un délai de 3 mois pour que chaque famille ait le temps de s'équiper.

Sortie du territoire des mineurs

La loi n°2016-731 du 3 juin 2016 renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement a rétabli l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs quittant le territoire national sans être accompagné d'un titulaire de l'autorité parentale.



L'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale sera rétablie **à partir du 15 janvier 2017**

QU'EST-CE QUE L'AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST) ?

Elle prend la forme d'un formulaire à télécharger sur le site www.service-public.fr (CERFA n°15646*01), à remplir puis imprimer.

Votre enfant devra l'avoir avec lui ainsi que :

SA PIÈCE D'IDENTITÉ
carte d'identité ou passeport

LA PHOTOCOPIE DU TITRE D'IDENTITÉ DU PARENT signataire du formulaire

Vous n'avez pas à **fournir ces documents à qui que ce soit avant** ; votre enfant doit juste être en mesure de les présenter lors des contrôles aux frontières.

L'imprimé CERFA est le **seul document valable** ; il devra être original (pas de photocopie). Aucune autorisation prenant une autre forme que l'imprimé Cerfa ne sera acceptée.



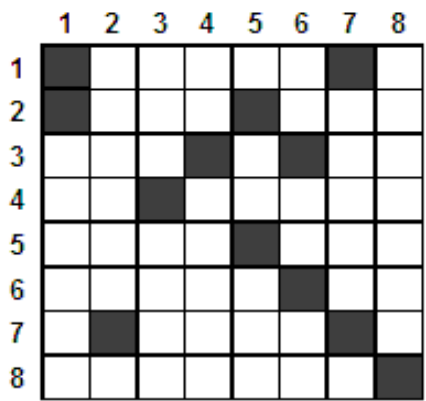
Comme chaque mois, la Bibliothèque Médiathèque du Centre culturel du Moulin effectue une sélection de lectures; ce mois-ci, il vous est proposé «**Médecin de Campagne**» de **Martine Leca**, paru aux éditions Cheminements.

Avec ce roman, partez à la découverte de François, médecin de campagne officiant dans les années 70 dans le terroir du Centre de la France. En ces temps, en ces lieux, le médecin est celui qui écoute, celui qui apaise, celui qui accouche, celui qui recoud, celui qui accompagne la mort, celui qui rédige les ordonnances sur la table de chêne... Bien malgré lui, François doit se faire remplacer et observe les changements.

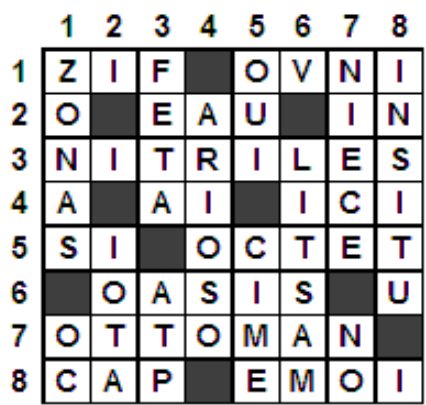
Ce poignant roman criant de vérités a fait l'objet l'an dernier d'une belle interprétation cinématographique dont le rôle principal fut confié à François Cluzet.

Dans le précédent numéro, nous présentions le livre «**Soyez l'architecte de votre vie**» de l'arlesien **Reynald Gerbino**. Des séances de dédicaces seront données, dont une **le 18 février de 14h30 à 18h au Furet du Nord de Douai** où le livre est désormais disponible à la vente.

Problème 240



Solution du problème 239



[Horizontalement]

1. Très petites îles.
2. Pillage. ~ Touché.
3. Elle s'applique aux produits et services. Norme ... ~ Argon.
4. Que l'on doit. ~ Lieux de délices.
5. Organe pair de la vue. ~ Où régne l'unité.
6. Échappatoire. ~ Marque le lieu, le temps.
7. Personne dépendante d'un seigneur.
8. Euphorbes qui purgent violemment.

[Verticalement]

1. Convenable.
2. Échappatoires.
3. Langue thaïe. ~ Qui dérive de qqch.
4. Dialectes romans. Langue d'... ~ Balayer avec un fluide, en chimie.
5. Gadolinium. ~ Vaste étendue couverte de dunes.
6. Pron. pers. ~ Europium. ~ Fer.
7. Nourriture providentielle.
8. Animaux des fonds marins.



La bibliothèque médiathèque du Centre Culturel du Moulin vous accueille :

- en période scolaire, le mardi de 16h30 à 18h, le mercredi de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h ;
- en période de vacances scolaires, le samedi de 9h à 12h.

Exposition au moulin

Exposition de l'Atelier du Tisserin

«Au détour du Fil»

du 1er au 12 février 2017
(de 14h30 à 17h00)

«.....les matières se juxtaposent au gré des besoins ou de l'imaginaire en quête d'effet de matières et de couleurs..... »



Centre culturel Le Moulin
rue de la chaussée
carrefour V.Drocourt

Don du Sang



Collecte le 13 février 2017

À l'agenda

29 janvier : pièce de théâtre patoisante « Eune salate imaginaire » à 16h en la salle des Fêtes H.Martel – entrée 5€

1^{er} au 12 février : Exposition de l'Atelier du Tisserin « Au détour du Fil » de 14h30 à 17h au centre culturel Le Moulin

3 février : atelier de Scrapbooking* de 14h à 16h30

5 février : rencontre Chorales organisée par l'association AMIE à 15h en la salle des fêtes

8 février : collecte des encombrants, mais également du verre par la Communauté d'Agglomération du Douaisis

8 février : atelier d'arts plastiques* pour les enfants de 10h à 11h30

9 février : atelier d'arts plastiques* pour les adultes de 18h à 20h

11 au 19 février : Séjour aux sports d'hiver à Combloux

11 au 26 février : Vacances scolaires – ALSH du 13 au 17 et du 20 au 24 février – dossiers d'inscription à retirer au service animation en Mairie

13 février : Don du sang de 15h à 19h en la salle des fêtes H.Martel

26 février : repas des bénévoles du Comité de la Foire à l'Ail Fumé

27 février : Assemblée Générale du Crédit Agricole en la salle des fêtes

* atelier mis en place par le CCAS à la Maison pour Tous - 2€ / personne – inscription obligatoire au 0327943737

Pratique



Gardes

Médecins :
03 20 33 20 33

Pharmacies :
0825 74 20 30
ou www.servigardes.fr

Coline OUMAR BEN ABOU

8 décembre 2016

Rachel DUPONT

15 décembre 2016

Maël et Mathys RÉCO

21 décembre 2016



Carnet

Renée LECLERCQ PANIEN

26 décembre 2016

Sergio VENUTI

26 décembre 2016

Alain BUON

28 décembre 2016

Louis CARON

6 janvier 2017

